



Les résidences d'écriture  
du Chalet Mauriac  
Saint-Symphorien

Salon du polar  
« Du sang sur la page »

**Appel à candidature  
Résidence 2015  
« Polar & Littérature jeunesse »**

Écla Aquitaine – à qui le Conseil Régional d'Aquitaine a confié la programmation artistique du Chalet Mauriac – et l'association Vers d'Autres Horizons, organisatrice du Salon du polar « Du sang sur la page », invitent les **auteurs et illustrateurs ayant publié au moins deux titres dans le domaine du polar jeunesse**, à soumettre leur candidature pour l'obtention d'une résidence d'écriture d'un mois, au Chalet Mauriac à Saint-Symphorien (Gironde).

Il s'agit d'offrir à deux lauréats des conditions de travail appropriées, un logement dans l'ancienne demeure de François Mauriac, ainsi qu'une bourse d'écriture et une invitation à participer au Salon du polar « Du sang sur la page » 2015.

- Le séjour est d'une durée de 5 semaines (durée non fractionnable), soit 1 semaine consacrée à des temps de médiation durant le Salon du polar du 1<sup>er</sup> au 5 juin et 4 semaines de résidence d'écriture, du 6 juin au 5 juillet.
- Hébergement au sein du Chalet Mauriac, dans le village de Saint-Symphorien (département de la Gironde)
- Bourse d'écriture de 1600 euros nets, octroyée par Écla Aquitaine et par l'association Vers d'Autres Horizons.
- Prise en charge d'un voyage aller-retour depuis le domicile de l'auteur.

**AUTEURS CONCERNÉS : auteurs ou illustrateurs ayant publié au moins deux ouvrages de polar jeunesse (sous forme de roman, album ou bande dessinée).**

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :**

- Vous avez à votre actif au moins deux livres publiés à titre individuel ou collectif, par une maison d'édition professionnelle. Aucune forme d'édition à compte d'auteur ne sera retenue.
- Vous avez un projet d'écriture à développer pendant la résidence, quel que soit son domaine de création littéraire.
- Vous êtes disponible 5 semaines d'affilée entre le **1<sup>er</sup> juin et le 5 juillet 2015**.

**Date limite de candidature : 30 juillet 2014**

**Prénom et Nom :** .....

**Département** (domicile actuel) : .....

**Titre de votre projet** (provisoire ou définitif) : .....

**Domaine littéraire de votre projet :**

<input type="radio"/> Roman, nouvelles	<input type="radio"/> Roman jeunesse
<input type="radio"/> Poésie	<input type="radio"/> Album
<input type="radio"/> Récit, biographie	<input type="radio"/> Bande Dessinée
<input type="radio"/> Documentaire, essai	<input type="radio"/> Autres, précisez :

Fait à .....

Le .....

Signature

# Vous

**NOM (état civil)** ..... **Prénom** .....

Pseudonyme .....

**Date de naissance** ..... / ..... / ..... **Lieu de naissance** ..... **Nationalité** .....

**Adresse domicile** .....

.....

**Téléphone** ..... **Courriel** .....

**Blog ou site internet** .....

**Vous êtes :**

- |                                  |                                      |
|----------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="radio"/> Écrivain   | <input type="radio"/> Scénariste BD  |
| <input type="radio"/> Traducteur | <input type="radio"/> Dessinateur BD |
| <input type="radio"/> Coloriste  | <input type="radio"/> Illustrateur   |

• **L'écriture est-elle votre principale source de revenus ?** OUI - NON

**Autre métier ou source de revenus habituelle** .....

- **Êtes-vous affilié**
  - à l'Agessa : OUI - NON > si oui, n° d'affiliation .....
  - à la Maison des artistes : OUI - NON > si oui, n° d'affiliation .....

• **Êtes-vous dispensé de précompte Agessa ou MDA ?** OUI - NON

• **Avez-vous déjà bénéficié d'une bourse ou d'une résidence d'écriture ?** OUI - NON

Si oui, précisez la ou les années et le nom de l'organisme qui vous l'a accordée

.....  
.....

## Votre projet d'écriture en résidence

> **Titre** (provisoire ou définitif) .....

> **Présentation de votre projet, en quelques lignes** (une présentation plus détaillée sera jointe au dossier de candidature) : .....

.....  
.....  
.....

> **Y-a-t'il d'autres auteurs déjà engagés sur ce projet ?** Si oui, précisez leur(s) nom(s) et qualités :

Auteur ou scénariste .....

Dessinateur .....

Autre (précisez) .....

**Avez-vous déjà signé un contrat avec un éditeur pour ce projet ?** OUI - NON

Si oui, merci de joindre une copie du contrat.

**Avez-vous sollicité d'autres aides ou bourses pour ce projet ?** OUI - NON

Si oui, précisez la date, le nom de l'organisme et le résultat de votre demande

(aide accordée / refusée / en attente) .....

# DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER

- **Le présent formulaire rempli et signé.**
- **Une lettre de motivation** précisant vos attentes, les raisons de votre demande de résidence.
- **Une présentation de votre projet d'écriture** en un feuillet minimum.  
Description qui peut être accompagnée d'un extrait déjà rédigé ou de quelques planches ou croquis pour les illustrateurs.
- **Votre CV.**
- **Votre bibliographie complète** (merci de préciser : titre, éditeur, année de publication et public jeunesse concerné : tout-petits / jeunes lecteurs / ados).
- Une photocopie de votre **dernier contrat d'édition signé**, ou du contrat concernant le livre pour lequel vous sollicitez la résidence.
- **1 exemplaire de vos deux derniers livres édités**  
*(après le choix du jury, nous conserverons les livres du lauréat et retournerons les autres à leurs auteurs)*

Dossier complet à renvoyer  
par courrier  
**avant le 30 juillet 2014**  
à l'adresse suivante :

**Chalet Mauriac / Écla Aquitaine**  
**« Résidences Polar & Littérature Jeunesse »**  
**14 cours de Verdun**  
**33113 Saint-Symphorien**

## Renseignements :

Chalet Mauriac – Écla Aquitaine  
Aimée Ardouin : [aimée.ardouin@ecla.aquitaine.fr](mailto:aimée.ardouin@ecla.aquitaine.fr)  
06 95 61 10 06

**Écla Aquitaine – Pôle Vie Littéraire**  
Corinne Chiaradia – [corinne.chiaradia@ecla.aquitaine.fr](mailto:corinne.chiaradia@ecla.aquitaine.fr)  
Flore Llopis – [flore.llopis@ecla.aquitaine.fr](mailto:flore.llopis@ecla.aquitaine.fr)  
05 47 50 10 13

## ANNEXE : **Cahier des charges de la résidence**

### **Résidence Polar et Littérature jeunesse**

#### **Chalet Mauriac / Salon du polar**

« Du sang sur la page »

**Les résidents sont accueillis dans le cadre d'un partenariat entre Écla Aquitaine, en charge des résidences d'écritures du Chalet Mauriac et l'association Vers d'Autres Horizons, organisatrice du Salon du Polar « Du sang sur la page », à Saint-Symphorien (Gironde).**

Il s'agit d'offrir à deux auteurs ayant publié chacun au moins 2 ouvrages de « polar jeunesse », des conditions de travail appropriées au développement d'un projet d'écriture personnel, quel que soit son domaine littéraire, un logement dans une maison du 19<sup>e</sup> siècle, ancienne propriété de la famille Mauriac, ainsi qu'une bourse d'écriture et une invitation à participer au Salon du polar « Du sang sur la page ».

**Conditions d'accès >** Vous pouvez postuler à cette résidence si :

- Vous êtes auteur ou illustrateur de littérature ayant publié au moins 2 ouvrages de polar jeunesse.
- Vous avez écrit au moins deux livres publiés à titre individuel ou collectif, à compte d'éditeur.
- Pour les publications uniquement sous format numérique, un contrat d'édition est également requis : l'auto-édition et l'édition à compte d'auteur ne sont pas prises en compte.
- Vous avez un projet d'écriture ou d'illustration à développer au cours de la résidence.
- Vous êtes disponible du 1<sup>er</sup> juin au 5 juillet 2015.

**Durée du séjour > 5 semaines d'affilées (durée non fractionnable)**

**Dates du séjour > du 1<sup>er</sup> juin au 5 juillet 2015**

**Nature de la résidence >** La résidence offrira à deux auteurs le temps et la liberté de poursuivre en toute sérénité leur travail de création en cours. Ils seront libres de consacrer au moins 70 % de la durée de la résidence à ce travail personnel. Écla Aquitaine met en place un accompagnement artistique des résidents et s'efforce de répondre à leurs demandes de contacts avec les créateurs, les éditeurs, les lieux, les publics et les manifestations en région Aquitaine.

**La résidence se répartit en deux temps :**

- du 1<sup>er</sup> au 5 juin 2015, 1 semaine consacrée à de la médiation avec le Salon du polar « Du sang sur la page »
- puis 4 semaines de résidence d'écriture.

La première semaine, les résidents seront donc sollicités pour participer aux rencontres organisées par l'association Vers d'Autres Horizons dans le cadre du Salon du polar « Du Sang sur la Page » : il s'agira principalement de rencontres avec des élèves d'écoles primaires et de collèges.

**Rémunération des auteurs >** Pour la durée de leur séjour, les auteurs reçoivent chacun une bourse d'écriture de 1600 € net (mille six cents euros). La bourse sera versée par Écla Aquitaine pour l'un des lauréats et par l'association Vers d'Autres Horizons pour le second lauréat, par virement bancaire, à l'arrivée au Chalet Mauriac, parallèlement à la signature d'une convention de résidence.

La bourse fera l'objet d'une « Note de droits d'auteurs » et Écla et Vers d'Autres Horizons acquitteront les cotisations obligatoires pour le compte de l'auteur(e) (précompte Agessa ou MDA), ainsi que la contribution diffuseur et formation professionnelle.

**Lieu d'hébergement >** Le lieu d'hébergement du résident est le Chalet Mauriac, situé sur la commune de Saint-Symphorien (Gironde). Il s'agit d'une maison du 19<sup>ème</sup> siècle, ancienne propriété de la famille Mauriac, acquise par la Région Aquitaine et aménagée en sorte d'y accueillir des auteurs et artistes contemporains.

**Équipement du logement >**

Située au milieu d'un parc de 10 hectares, la maison est composée d'espaces communs (cuisine, bibliothèque, salle de séjour, studio-salle de travail) et de 5 chambres individuelles, dotées chacune d'un espace de travail et

d'un cabinet de toilette-douche privée.

- Le linge de lit et de maison est fourni.
- Les frais de fonctionnement du logement (eau, gaz, électricité) sont pris en charge par la Région Aquitaine.
- Deux ordinateurs (PC et Mac), un photocopieur/scanner/imprimante et un vidéoprojecteur sont mis à disposition. L'usage de ces outils est partagé avec les autres artistes en résidence au même moment.
- La maison est équipée d'une connexion internet wifi (accès illimité) et d'un poste téléphonique par chambre (accès illimité en France).
- Chaque chambre peut accueillir 2 personnes, si le(a) résident(e) souhaite venir accompagné-e. Les frais liés à la venue et au séjour de l'accompagnant (transport et restauration) seront à la charge de l'auteur-e.

**Transports >** Écla Aquitaine et Vers d'Autres Horizons prennent en charge les frais de voyage aller/retour du domicile des auteurs à Saint-Symphorien sur la base du tarif aller-retour SNCF 2<sup>nde</sup> classe ou d'un remboursement sur justificatifs (tickets péage, parking et essence) pour le cas où le/la résident(e) vient avec son propre véhicule.

- Les frais de déplacement sur les lieux des rencontres publiques seront pris en charge par Écla Aquitaine.
- Le/la résident(e) gardera à sa charge ses déplacements personnels, hors rencontres et temps de médiation.
- Une voiture est mise à la disposition des résidents du Chalet Mauriac. Pour l'utiliser les résidents doivent fournir un permis de conduire en cours de validité et remplir le planning d'utilisation partagée.
- 4 vélos sont à disposition des résidents.

**Restauration >** Écla Aquitaine et Vers d'Autres Horizons offriront un repas d'accueil.

Le Chalet Mauriac est approvisionné (nourriture et produits d'entretien) pour le jour de l'arrivée du/de la résident(e). Par la suite, le/la résident(e) sera autonome pour sa restauration, seront pris en charge uniquement les repas liés aux rencontres proposées par Écla Aquitaine et l'association Vers d'Autres Horizons.

**Frais de séjour >** Chaque résident(e) aura à sa charge les dépenses suivantes :

- les frais relatifs au développement de son projet personnel,
- sa restauration, hors temps de médiation et repas d'accueil,
- ses déplacements personnels,
- ses communications internationales.

### **Engagements des auteur(e)s**

Chaque résident(e) s'engage :

- > à résider au Chalet Mauriac pendant 5 semaines d'affilée, à la période définie ;
- > à travailler au projet d'écriture sur la base duquel il/elle a postulé à la résidence ; il/elle tiendra Écla Aquitaine et l'association Vers d'Autres Horizons informé de l'avancée de ce projet ;
- > à accepter de participer à quelques rencontres publiques et/ou professionnelles le temps de sa résidence. Ces rencontres occupant moins de 30 % du temps de la résidence ;
- > À l'issue du séjour, le/la résident(e) s'engage à tenir Écla et l'association Vers d'Autres Horizons informés de la poursuite de son projet d'écriture. Si ce projet aboutit à une publication, il/elle s'engage à faire parvenir 3 exemplaires du livre à parution : 1 exemplaire au Chalet Mauriac, 1 exemplaire à Écla Aquitaine et 1 exemplaire à l'association Vers d'Autres Horizons.

**Convention de résidence >** Une convention sera signée entre chaque auteur(e), Écla Aquitaine et l'association Vers d'Autres Horizons, définissant les conditions de séjour en résidence. Un calendrier prévisionnel des rencontres sera joint en annexe.

**Communication >** Écla s'engage à mettre en valeur la résidence des auteur-e-s et leur travail au moyen de :

- annonce dans la Lettre d'information électronique d'Écla
- Création d'une page dédiée sur le site du Chalet Mauriac <http://chaletmauriac.aquitaine.fr/>
- publication d'une plaquette d'information « Résidence de ... » ;
- réalisation d'un reportage photographique et d'un entretien avec chaque résident-e.

**Modalité d'attribution >** Les dossiers sont examinés par un jury d'experts mis en place par Écla Aquitaine et l'association Vers d'Autres Horizons. Le jury se réunit pour délibérer début septembre. Les candidat(e)s sont averti(e)s du choix final du jury par courrier signé de la direction d'Écla.